

Ecrit par le 4 février 2026

Cavaillon perd son cinéma Le Fémina



C'est le choc, un des piliers de la vie culturelle de la ville disparaît. Installé depuis presque un siècle sur le cours Gambetta, le cinéma Le Fémina a définitivement fermé ses portes le 22 juillet dernier. Une décision aussi brutale qu'inattendue.

C'est par une simple publication sur Facebook que la direction des cinémas de Cavaillon a annoncé, en plein cœur de l'été, la fermeture de ce cinéma de 3 salles, classé Art et Essai. Cette fermeture a été une surprise autant qu'un choc pour les habitants de Cavaillon et pour tous ceux qui fréquentaient cette salle, née à la fin du 19^{ème} siècle. Cette fermeture définitive ne concerne que Le Fémina, les deux autres salles : la Cigale (1 salle) et Le Paradiso (2 salles) restent en exploitation.

Ecrit par le 4 février 2026



© Didier Bailleux / L'Echo du Mardi

Mais visiblement les choix effectués par ces vrais passionnés de cinéma n'auront pas été suffisamment payants

Repris par Eric Tellene en 2017, les cinémas de Cavaillon ont fait le choix de rester en cœur de ville et de pratiquer des tarifs attractifs comparés à ceux des multiplexes. Mais surtout, ils ont fait le pari de l'éclectisme avec aux côtés des sorties hebdomadaires traditionnelles, une programmation de films classiques ou cultes et l'organisation de nombreux événements comme des soirées débats, des avant-premières ou les rencontres cinématographiques de Cavaillon. Jusqu'à présent, chaque semaine, les cinémas de Cavaillon proposaient une programmation avec une trentaine de films. Une offre exceptionnelle pour une ville de moins de 30 000 habitants. Mais visiblement les choix effectués par ces vrais passionnés de cinéma (Eric Tellene est entouré de sa femme et de son frère) n'auront pas été suffisamment payants.

[Une boutique consacrée au 7ème art ouvre ses portes à Cavaillon](#)

Ecrit par le 4 février 2026

Ces salles ont connu une remontée spectaculaire de leurs fréquentations au début des années 90

Pour l'heure la direction des cinémas de Cavaillon se refuse à toute explication ou commentaire tant le choc est rude et l'amertume forte. Ces salles ont connu une remontée spectaculaire de leurs fréquentations au début des années 90, grâce notamment à la dynamisation de leur programmation initiée par Eric Tellene. Mais ont-elles pu remonter la pente après la crise du Covid ? L'offre (6 salles) est-elle trop importante pour la taille de l'agglomération ? A ces questions il peut être trop tôt pour y répondre.



© Didier Bailleux / L'Echo du Mardi

Les témoignages de soutiens exprimés sur les réseaux sociaux sont très nombreux, malheureusement ils ne seront pas suffisant pour rallumer les projecteurs. C'était sa dernière séance et le rideau sur l'écran est tombé.

L'histoire des cinémas de Cavaillon. Un reportage signé Colin Granier, réalisé dans le

Ecrit par le 4 février 2026

cadre de la formation OPEMIS (IMCA Provence).

Les cinémas de Cavaillon sur Facebook : www.facebook.com/lescinemasdecavaillon

Pertuis : les patates mettent KO le projet d'extension de la zone d'activité



En juin dernier, la cour administrative d'appel de Toulouse annulait le décret de déclaration d'utilité publique portant sur l'extension de la zone d'activité de Pertuis.

Lancé en 2020 par Roger Pellenc, le maire de la commune, ce projet visait à consacrer 86 hectares de terres agricoles à l'installation de nouvelles entreprises. Pour s'opposer à ce projet un collectif réunissant plusieurs associations et de nombreux habitants s'est rapidement constitué. Baptisé collectif de la « Zone

Ecrit par le 4 février 2026

à Patates » (ZAP), celui-ci a occupé les lieux en y plantant des pommes de terre. Rappelons que la ville de Pertuis a donné son nom aux pommes de terre cultivés sur son territoire et qu'elles sont appréciées des amateurs de ce tubercule.

Pour les membres de ce collectif, qui se sont autoproclamés « Zapatistes » (sans doute en référence au mexicain Emiliano Zapata qui voulait transformer radicalement l'organisation politique et social de son pays), la plantation de ces patates était un moyen de rappeler que « les terres nourrissent les hommes et que si on continue à les artificialiser on ne pourra plus les nourrir ». Cette occupation pacifique par les patates (et aussi quelques fruitiers) est une ZAD d'un genre nouveau qui aussi le mérite de nourrir ceux qui l'on investit. Plusieurs associations nationales comme « Les soulèvements de la Terre » ont apporté leur soutien à ce mouvement. Le 12 juillet dernier, les « Zapatistes » étaient réunis à Pertuis pour fêter leur victoire et la décision de la cour administrative d'appel de Toulouse. Néanmoins ils restent vigilants et craignent que la ville conduise un nouveau projet.

Peut-on encore faire confiance à la Poste ?



« Nous allons donc confier notre petit trésor aux seuls gens qui n'égarent jamais rien... aux employés de cette administration que le monde entier nous envie, j'ai nommé les PTT... » réplique de Jean Gabin, dans le film « Le cave se rebiffe » écrit par Michel Audiard en 1962. Mais ça c'était avant. Aujourd'hui on a tous quelque chose à reprocher à la distribution du courrier : délais incroyablement longs, plis ou objets égarés, recours trop systématiques aux avis de passage... L'époque où le monde entier nous enviait cette

Ecrit par le 4 février 2026

administration est malheureusement révolue.

Certes, on ne va pas demander à nos postiers d'avoir la même implication que les héros de l'aéropostale qui faisait passer le courrier avant leur vie. Néanmoins, souvenons-nous que les premières liaisons transatlantiques par voie aérienne permettaient dans les années 30 aux missives d'aller de l'Afrique à l'Amérique du Sud en moins de 24 heures. Aujourd'hui, quand on envoie un courrier à l'autre bout de la France il faut au minimum une semaine et quand tout se passe bien.

La Poste n'est pas avare en messages vous incitant à faire part de « votre expérience consommateur »

Bien sûr, on peut faire une réclamation, donner un avis google ou une note de satisfaction. La Poste (comme beaucoup d'autres d'ailleurs) n'est pas avare en messages vous incitant à faire part de « votre expérience consommateur ». Dans certains cas on peut vous appeler au téléphone, mais c'est la plus part du temps pour vous expliquer que ce n'est pas de leur faute... On aurait bien envie de les inciter à consacrer d'avantage de moyens à améliorer le service plutôt que de déployer des outils sophistiqués pour en mesurer la perception auprès des utilisateurs. C'est l'arbre qui cache la forêt...et l'époque qui veut cela.

La Poste a plutôt tendance à scier la maigre branche sur laquelle elle est encore assise

On pourrait légitimement se demander pourquoi dépenser autant de moyens dans la distribution de missives alors que leur trafic est en recul important et constant depuis 15 ans ? [La Cour des Comptes a même recommandé en février dernier à la Poste ne plus faire de distribution quotidienne du courrier](#). Certaines mauvaises langues diront que dans les faits c'est déjà presque le cas... Mais si la distribution du courrier ne peut plus être considérée comme un service fiable, il faut alors trouver une solution pour que les courriers importants puissent être remis à temps à leurs destinataires. Et en particulier ceux que nous adressent les autres administrations françaises (du vécu).

Malheureusement, aujourd'hui, la Poste a plutôt tendance à scier la maigre branche sur laquelle elle est encore assise. On ne peut se résoudre à croire que tout cela est fait sciemment. Rendez-nous cette administration que le monde entier nous enviait !

Le retour d'Intervilles interpelle...

Ecrit par le 4 février 2026



Monument de la télévision française, l'émission jeu Intervilles, créée en 1962 par Guy Lux et Claude Savarit, a fait son grand retour sur France Télévisions, le 3 juillet dernier. Avec 3,4 millions de téléspectateurs l'émission s'est classée en tête des audiences TV. A l'heure du numérique et de la profusion des propositions, qu'est-ce qui explique le succès de ce programme venu d'une autre époque ?

Le retour de cette émission culte, après 16 ans d'absence, a de quoi nous interroger. Soit, la télévision (en tous cas telle qu'on la connaît aujourd'hui) manque cruellement d'inspiration, soit la nostalgie d'une partie des téléspectateurs aura été la plus forte. Un petit retour en arrière s'impose. Dans les années 2000, avec l'arrivée du numérique, le nombre de chaînes a littéralement explosé. Mais, il faut bien reconnaître que cette multiplication ne s'est pas accompagnée de l'élargissement de l'offre de programmes espérée. Au contraire, la concurrence commerciale limite les prises de risques et brident la créativité. La profusion du nombre de chaînes conduit alors à une certaine uniformisation de l'offre (sauf quelques exceptions). On a vu le même film au milieu des années 80 avec la « libération » des ondes radio.

Ecrit par le 4 février 2026

Comme si la télévision des pionniers avait tout inventé et qu'il suffisait de s'en inspirer

Dans ce contexte, le retour d'émissions à succès de la télévision de papa pourrait être compris comme un retour aux fondamentaux. Comme si la télévision des pionniers avait tout inventé et qu'il suffisait de s'en inspirer. Moins contraint que les chaînes commerciales, le service public peut sans doute plus aisément que les autres ouvrir le placard à archives, et remettre au goût du jour des émissions à succès. Émissions que le service public avait en son temps imaginé est-il nécessaire de préciser.

Une autre théorie consisterait à dire que les publics de la télévision traditionnelle étant de plus en plus âgés, il est normal qu'ils soient nostalgiques. Ces boomers cherchent naturellement à rester dans leurs repères d'antan et en particulier dans une époque aussi incertaine qu'anxiogène. Mais dans les tous cas la télévision du présent s'accorde encore avec le passé, même recomposé.... C'est même peut-être son futur ?

Faites de la cuisine et pas la guerre



Ecrit par le 4 février 2026

Se nourrir n'est pas uniquement une nécessité vitale cela peut-être aussi un moyen pour les hommes de se rapprocher, de partager et de mieux se comprendre. Crée en 2016, le Refugee Food Festival, qui se tient chaque année au mois de juin, dans une douzaine de villes françaises (dont Marseille) s'est fixé pour objectif de changer le regard face aux réfugiés en faisant découvrir la cuisine de leur pays d'origine. Une belle idée...

Des saveurs différentes, des associations de goûts inédites, des savoir-faire nouveaux voire inattendus, la cuisine peut-être un moyen d'aborder la différence et de se comprendre. C'est sur cette idée qu'est née le Refugee food festival. Porté par l'association Food Sweet Food, en lien avec la Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, ce projet vise à permettre à des réfugiés de se former et se perfectionner aux techniques culinaires pour proposer, dans des restaurants partenaires de l'événement, des plats de leur pays d'origine. Cette initiative est aussi, pour ces réfugiés, un moyen d'insertion professionnelle dans un secteur comme la restauration qui offre aujourd'hui de nombreuses opportunités d'emplois.

On gagnera sans aucun doute à découvrir les subtilités de la cuisine iranienne comme la générosité de la cuisine israélienne

La cuisine a en cela d'être un langage universel. Quelque soit le pays ou le continent, préparer un repas et le partager peut-être un moment de convivialité et d'échanges. On peut y faire des rencontres, des affaires, y fêter un évènement ou simplement partager un moment en famille ou entre amis. En toutes circonstances le repas peut-être un lien qui unit. Rêvons alors que tous ces dirigeants du monde qui s'affrontent, pour dominer ou ne pas être dominés, laissent de côté leurs mauvaises tambouilles et se retrouvent autour d'un bon repas dont ils auront partagé leurs cuisines respectives. On gagnera sans aucun doute à découvrir les subtilités de la cuisine iranienne comme la générosité de la cuisine israélienne ou palestinienne. Même dans la cuisine américaine on peut trouver prétexte à partager et à se comprendre...

Pour en savoir plus sur le refugee food festival
festival.refugee-food.org

Le refugee food festival à Marseille
www.marseille.fr/solidarite/actualites/refugee-food-festival

Les voitures-radar privées débarquent en

Ecrit par le 4 février 2026

Provence



Confié au secteur privé depuis 2018, le contrôle de vitesse embarqué s'étend progressivement dans toutes les régions françaises et débarque en Provence. Dans le Vaucluse, 2 000 km de voies seront surveillés à partir d'octobre prochain. Petit tour d'horizon d'un dispositif particulièrement efficace...

Les contrôles de vitesse embarqués ont été déployés, en France, à partir de 2013. C'est la Normandie qui a eu le privilège d'être la pionnière dans ce domaine. Ensuite progressivement presque toutes les régions ont été dotées de ces véhicules-radar. En 2018, ces contrôles ont été externalisés pour « dégager du temps aux forces de l'ordre ». C'est l'entreprise auvergnate OTC qui a remporté le marché pour un montant proche de 35 M€.

La rémunération du prestataire se fait au kilomètre parcouru et non en fonction des amendes dressées

Les véhicules roulent 6 heures par jour, 7 jours sur 7, week-end et jours fériés compris. Le contrôle est totalement automatisé, les chauffeurs de ces véhicules un peu particulier ne font que conduire. Ils ne peuvent en rien intervenir sur les contrôles. Ils ignorent même le nombre de flashes effectués. Toutes les données sont transférées au centre des amendes de Rennes. La rémunération du prestataire se fait au kilomètre parcouru et non en fonction des amendes dressées assure-t-on du côté de la Prévention Routière. Il est même prévu que si un chauffeur incite les autres véhicules à le dépasser en commentant

Ecrit par le 4 février 2026

un excès de vitesse, l'entreprise est possible d'une amende de 1000 €. Les mauvais esprits diront pourquoi sanctionner les abus d'une règle qui n'existe pas ?

Ces radars mobiles ont marge d'erreur un peu plus grande que les radars fixes

Le principe de fonctionnement de ces radars embarqués est aussi simple qu'il est difficile de les repérer. Ils flashent les voitures qui les dépassent ou qui les croisent. Un boîtier équipé de capteurs infra rouge est installé sur le tableau de bord, et des petites caméras sont placées sur la plage arrière. Les véhicules en infractions ne sont pas flashés comme avec les radars fixes, les relevés se font par infrarouge, invisible à l'œil nu. Ces radars sont capables d'effectuer des contrôles sur des distances pouvant aller jusqu'à 300 mètres et ils fonctionnent de jour comme de nuit et par tous les temps.

Ces radars mobiles ont marge d'erreur un peu plus grande que les radars fixes.

Sur autoroute ils flashent à partir de 146 km/h, 124 km/h sur voie express et 61 km/h en agglomération. Pour ce qui est du montant des amendes ils restent les mêmes et sont fonction de la gravité des excès de vitesse constatés (de 68 à 135 euros) En 2023, les radars embarqués privés ont effectué 12 666 427 contrôles et constatés 1 249 789 excès de vitesse, soit un taux d'infraction de 9,87 %.

Selon la Ligue de défense des conducteurs chaque voiture radar privée rapporte 390 000 euros de recettes annuelles à l'Etat. A la fin de l'année 2025, ce sont 550 véhicules qui seront au total déployés partout en France, sauf en Corse et en Ile-de-France.

Les voitures-radar privées arriveront prochainement dans les départements des Bouches-du-Rhône, des Alpes-de-Haute-Provence et du Vaucluse. Pour le 13, un premier véhicule est déjà opérationnel depuis le 2 juin. Il s'agit d'une Seat Leon. Pour le 84, les contrôles privatisés devraient démarrer en octobre prochain. Les 2 000 km de routes contrôlés sont choisis in fine par la préfecture qui privilégie les zones où l'accidentologie est la plus forte.

Les trois enveloppes

Ecrit par le 4 février 2026



C'est l'histoire d'un chef d'entreprise qui vient de se faire limogé par son conseil d'administration. Il lui est reproché de ne pas avoir tenu ses objectifs et surtout d'avoir creusé de manière importante l'endettement de la société. La veille de quitter la société il rencontre son successeur et lui confie trois enveloppes. Il lui précise que la première sera à ouvrir juste avant l'assemblée générale de sa première année de mandat. La deuxième au terme de sa deuxième année et la troisième au terme de sa troisième année.

Un an après l'arrivée du nouveau patron, les comptes de la société ne se sont malheureusement pas améliorés. La veille de l'assemblée générale devant clôturer l'exercice, le nouveau directeur ouvre la première enveloppe. A l'intérieur un mot avec cette mention : « t'as qu'à dire que c'est l'héritage de la précédente direction ». Il présente cette excuse devant les actionnaires et il est reconduit. La deuxième année les comptes de la société sont toujours dans le rouge et l'endettement s'est encore creusé. Le DG ouvre la deuxième enveloppe. Il y trouve le mot suivant : « t'as qu'à dire que la conjoncture s'est détériorée ». Il présente de nouveau cette excuse et l'assemblée des actionnaires l'accepte de nouveau. Au terme de la troisième année la situation de l'entreprise ne s'est toujours pas améliorée. La veille de l'assemblée le chef d'entreprise ouvre la troisième enveloppe et il y trouve cette phrase : « Prépares trois enveloppes ! »

Ecrit par le 4 février 2026

Il n'y a pas de vrais responsables à la situation financière du pays

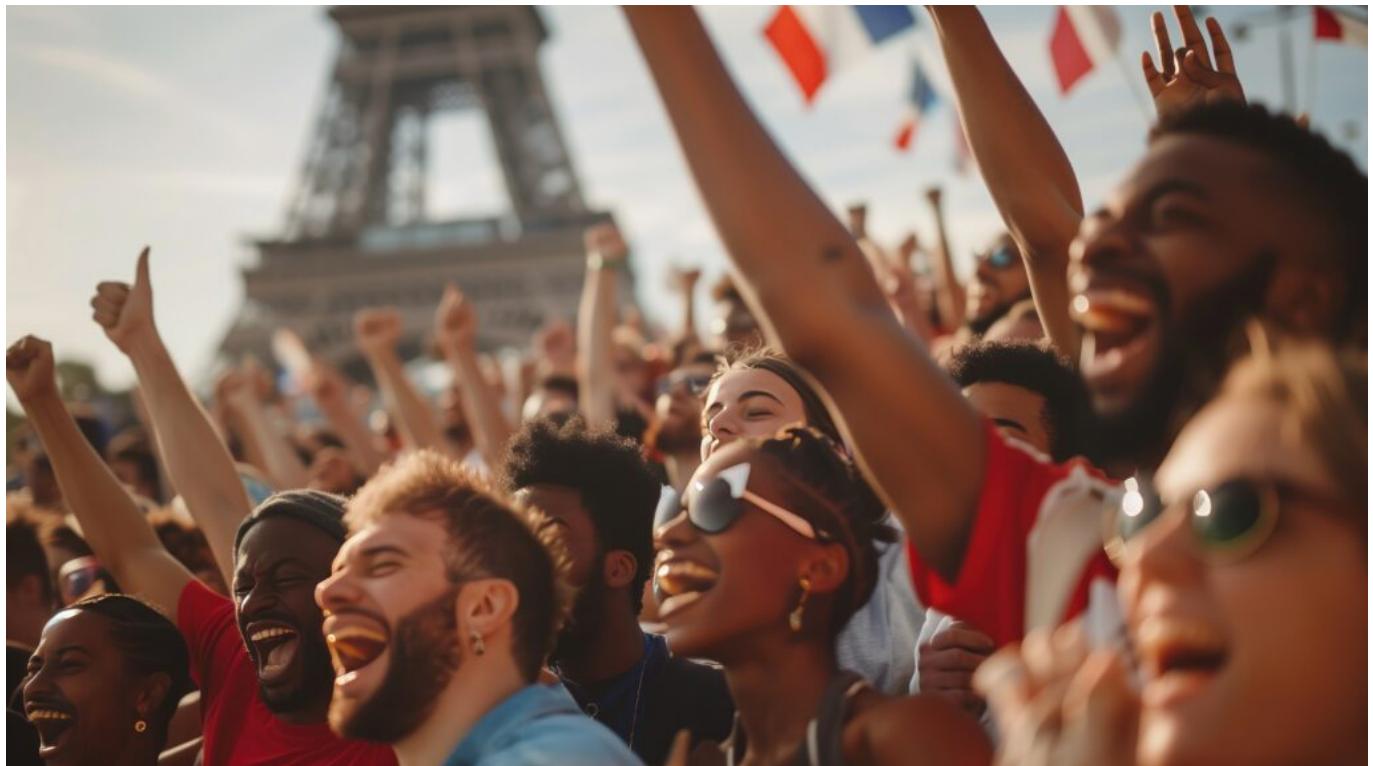
Cette blagounette c'est un peu celle de la France aujourd'hui. Il n'y a pas de vrais responsables à la situation financière du pays. C'est l'héritage des précédents quinquennats et c'est la faute à la crise économique, au Covid, à la guerre en Ukraine... etc.. Et ensuite on repasse la patate chaude aux suivants, sans vraiment penser à changer les choses. Après moi le déluge en quelque sorte. Cette question pose en définitive celle de la responsabilité des décisions et des choix effectués par nos élus devant la nation. Est-ce acceptable qu'ils ne soient que comptable et pas tenu responsable de leurs choix ? La seule sanction des urnes suffit-elle ?

Prière de ne pas rire SVP

Imaginons un instant qu'un chef d'entreprise se trouve avec la société qu'il dirige dans une situation financière comparable à celle de notre beau pays. Soit, il est révoqué dans l'heure par son conseil d'administration, soit c'est la case tribunal de commerce. Avec une interdiction de gestion pour quelques années. Mais en ce qui concerne les patrons de la start-up nation rien. Nada. Même pire, le ministre de l'économie et des finances démissionnaire va donner des cours d'économie dans une université Suisse. Prière de ne pas rire SVP.

La parenthèse heureuse

Ecrit par le 4 février 2026



On est tous d'accord, les JO de Paris ont été une vraie réussite. Nous aurions tant aimé que ces moments de plaisirs et d'émotions n'en finissent pas. Mais que restera-t-il de tous ces instants de bonheur partagés ? Juste de simples souvenirs qui, avec le temps, se teinteront d'une certaine nostalgie ?

Les cassandres de tout poil en sont pour leurs comptes. Il n'y a rien à redire. Les JO de Paris ont été un succès en tous points. Même pas l'ombre d'une polémique comme nous les aimons tant dans notre pays. A part peut-être le maintien des anneaux olympiques sur la tour Eiffel. Et encore... Il faut le dire haut et fort, Paris 2024 aura été un moment de pur bonheur. Le succès de la parade des champions samedi dernier en témoigne une fois de plus.

Ces jeux auront été de vrais moments d'allégresses qui nous transportent et nous rapprochent d'une sorte d'idéal

Si le spectacle offert par tous les athlètes était exceptionnel, si l'utilisation de la ville comme écrin aux compétitions était LA bonne idée, la ferveur du public était à la hauteur. Cela faisait plaisir à voir et surtout à entendre. Les français, des gens moroses et râleurs ? On a fait la démonstration que non... pas toujours. Ces jeux auront été de vrais moments d'allégresses qui nous transportent et nous rapprochent d'une sorte d'idéal. On comprend mieux ce que voulait dire le baron Pierre de Coubertin quand il affirmait, : « l'important c'est de participer ». L'important n'est pas en effet de gagner mais d'être

Ecrit par le 4 février 2026

ensemble et de dépasser nos différences et nos antagonismes. Parmi les centaines d'images on pourra retenir celle du « Marathon pour tous » qui sur 42 ou 10 km a permis à plus de 33 000 sportifs amateurs de courir dans les rues de Paris sur le même parcours que les athlètes olympiques. Quelle belle idée !

Parmi les centaines d'images on pourra retenir celle du « Marathon pour tous »

Dans cette sorte de communion universelle, les athlètes handicapés nous ont donné sans doute les émotions les plus fortes. Si le but du jeu est d'être sur la plus haute marche du podium leur premier combat c'est avec eux-mêmes qu'ils le livrent. Quelle démonstration et quelles leçons de vie ! Fraternité, partage, communion, allégresse... tout cela ressemble à s'y méprendre à des discours religieux. Mais franchement de toutes les chapelles celles des valeurs transmises par le sport et de cette manière ont de loin ma préférence.

Tempête dans un verre de pastis



Le 2 septembre dernier le groupe Pernod-Ricard annonçait un accord de partenariat avec le PSG. Cette nouvelle plongea immédiatement la cité phocéenne dans un état de sidération et de

Ecrit par le 4 février 2026

colère. Face à cette bronca et aux menaces de boycott du petit jaune, le groupe de spiritueux marseillais a dû faire machine arrière et renoncer à cet accord trois jours plus tard.

Maintenant les choses sont claires, « le vrai pastis de Marseille » fait partie du patrimoine de la ville et de la Provence. On ne peut y toucher. Permettre au club parisien d'y associer son nom d'une façon ou d'une autre c'était pour les supporters de l'OM, et une bonne partie des habitants de la ville, un sacrilège et une provocation intolérables. Et cela, à un moment où le célèbre breuvage affiche fièrement dans sa communication « Born à Marseille ». Ricard ne peut pactiser avec l'ennemi parisien, c'est une question de principe et d'honneur. Dans la vie il y a des choses qui ne sont pas négociables...

Mais si on y regarde de près cet accord entre le groupe Pernod-Ricard et le PSG n'était pas aussi impliquant que cela. En effet, ce partenariat ne portait que sur la dimension internationale du club et pas sur la ligue 1 française. De plus il ne s'agissait pas d'apposer la marque du pastis en question mais plutôt de mettre en avant les autres spiritueux du groupe d'avantage adaptés aux marchés internationaux. De plus en France, la loi Evin n'autorise pas des marques d'alcool ou de tabac à être présentes sur des maillots. Donc aucun risque de voir la marque Ricard associée joueurs du PSG. Mais imaginons un instant que cela soit possible. Cela ne pourrait-il pas être aussi compris comme une conquête de la cité phocéenne sur la rivale parisienne ? Une humiliation en quelque sorte. Mais ne rêvons pas.

Si la loi autorisait Ricard à sponsoriser le foot de cette manière il y a belle lurette que la marque serait présente sur les maillots des joueurs de l'OM. Il n'y aurait pas le début du commencement du moindre débat.

Au fond avec cette histoire presque « pagnolesque », les dirigeants de Pernod-Ricard ont eu la démonstration que les marseillais étaient très attachés à leur pastis et au groupe auquel il appartient. Beaucoup de marques rêveraient d'une telle relation avec leurs clients.